

Le droit du renseignement

Type de contenu : Texte

Type de support : Volume

Titre(s) : Le droit du renseignement [Texte imprimé] / Actes du colloque organisé par l'Académie du renseignement à l'Ecole militaire, le 08 février 2019 / Sous la direction d'Olivier Forcade et Bertrand Warusfel

Autre(s) auteur(s) : Forcade, Olivier
Warusfel, Bertrand

Adresse bibliographique courante : Paris : La Documentation française, 2019

Publication : Paris : La Documentation française, 2019

Description matérielle : 1 vol. (255 p.) : Couv. ill. en coul. ; 24 cm

Collection : Actes de colloques (Académie des sciences) 1255-0868

ISBN : 978-2-11-157019-1

EAN : 9782111570191

Appartient à la collection : Actes de colloques (Académie des sciences) 1255-0868

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr. à la fin de chaque contribution

Résumé ou extrait : La 4e de couv. indique : "Ce livre rassemble les actes du colloque organisé par l'Académie du renseignement, le 8 février 2019, qui a réuni une vingtaine d'intervenants, responsables publics, praticiens du droit et universitaires, autour de grandes questions intéressant le droit du renseignement. Il expose les conditions historiques de l'émergence d'une communauté française du renseignement et de l'institutionnalisation d'un cadre juridique de ses activités depuis 1991 (loi n° 91-646 sur le secret des correspondances), dans un environnement européen marqué par le rôle croissant de la Cour européenne des droits de l'homme. Près de 30 ans de réglementation sur le renseignement se trouvent mis en lumière. Cette évolution s'est accélérée depuis 2007, conduisant la France à légiférer. La loi n° 2015-912 du 24 juillet 2015 relative au renseignement opère un tournant décisif dans un contexte d'attentats terroristes majeurs. Dans une démocratie, l'État de droit conduit à penser et à mettre en oeuvre des cadres et des contrôles des activités de renseignement, aussi bien internes qu'externes, par des autorités administratives, d'une part, et par le Parlement, d'autre part. Enfin, le droit du renseignement se conçoit et évolue dans le cadre de politiques publiques établies au plan domestique, en vue de répondre aux enjeux de sécurité et de défense nationale, mais également au regard des relations internationales. Il est appelé à contribuer au droit à la sécurité, en respectant et garantissant l'exercice des libertés

fondamentales, et à assurer la défense des intérêts fondamentaux de la nation."

Sujet - Nom commun : Politique militaire
Services de renseignements militaires

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes de congrès